

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
LE 19 JUIN 1979

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR LA DÉCLARATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES,
FLORA MACDONALD,
À LA RÉUNION DU CONSEIL DES
MINISTRES DE L'ORGANISATION DE
COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUES TENUE À PARIS
LES 13 ET 14 JUIN 1979

"LES RELATIONS AVEC LES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT DANS UN MONDE
INTERDÉPENDANT".

(TRADUCTION)

Le Canada a un nouveau gouvernement depuis quelques jours. Je me réjouis profondément d'être en mesure de participer à la discussion autour de cette table si peu de temps après avoir assumé mes fonctions.

En tant que membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), nous avons beaucoup d'enseignements à tirer les uns des autres. Nous apprenons comment d'autres s'attaquent aux problèmes que nous devons également affronter. On nous rappelle également les retombées que nos politiques ont sur d'autres pays. Nous avons pris l'habitude, à l'OCDE, d'une discussion franche et nous en avons acquis la discipline. Tels sont les ingrédients essentiels d'une coopération constructive entre les pays.

Cette nécessité d'une recherche de solutions enracinées dans la coopération dépasse, et de loin, le cadre de l'OCDE. Nous ne saurions rejeter à notre gré l'interdépendance de nos économies avec celles des pays en développement. C'est une réalité. Il n'existe aucun pays, aucun bloc de pays qui soit en mesure de résoudre ses problèmes économiques à lui seul.

Jeter les bases d'une large coopération dans le cadre de l'économie mondiale n'est pas chose facile. Toutefois, ce sont ces difficultés mêmes qui devraient renforcer notre résolution de poursuivre la discussion avec les pays en développement dans une optique constructive et pragmatique.

La CNUCED V (Cinquième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) vient de se terminer il y a seulement dix jours. Cette conférence - une étape parmi toutes d'un long dialogue - a connu des hauts et des bas. Ses échecs sont en partie attribuables aux difficultés qu'elle a éprouvées à entamer une discussion franche des problèmes communs. Ils proviennent en partie des écarts entre pays développés et en développement quant à l'interprétation de problèmes clés. Ces divergences de vues sous-tendent, entre autres, la perception de la nature des difficultés économiques auxquelles se heurte le monde et sur le rôle des gouvernements qui tentent de les résoudre. Elles ont affecté la discussion du processus de changement structurel et des stratégies élaborées par les gouvernements.

Il importe de s'employer à réduire ces écarts de perspective. Des études effectuées par le secrétariat de l'OCDE ont largement établi la multiplicité et la signification grandissante des liens économiques entre les pays développés et en développement. Il faut aussi reconnaître que ceci crée des problèmes d'adaptation à court terme. Nos politiques à l'égard du Tiers-Monde ainsi que notre coopération doivent s'élaborer de manière non seulement à reconnaître les problèmes que nous affrontons mais aussi à dégager les avantages éventuels que nous pouvons partager.

Il est souvent malaisé de percevoir les avantages à long terme au-delà des problèmes plus immédiats. C'est une réalité de la vie économique, une réalité de notre vie de politiciens. Gardons-nous des mesures à courte vue qui compromettent le caractère ouvert et la souplesse de l'économie mondiale. D'avoir mené à bien les Négociations commerciales

multilatérales contribuera largement à la réalisation de cet objectif. Toutefois, la persistance d'une croissance économique modérée et de hauts niveaux de chômage pose le risque constant d'initiatives qui aboutiraient à restreindre ou à perturber les échanges commerciaux.

L'engagement des pays membres de l'OCDE à la déclaration commerciale a constitué un garde-fou de taille contre de telles mesures. L'engagement politique concrétisé par la déclaration commerciale doit se poursuivre. C'est donc avec plaisir que j'accueille son renouvellement.

De nos jours, nous ne sommes que trop conscients des retombées des problèmes énergétiques sur nos économies et sur les perspectives de l'économie mondiale. Je me contenterai aujourd'hui de n'aborder qu'un aspect de ce sujet complexe - la tâche qui reste à accomplir pour aider les pays en développement à répondre à leurs besoins énergétiques. Le Canada se réjouit de la décision prise par la Banque mondiale d'accroître le soutien qu'elle apporte à l'exploration et à la mise en valeur du pétrole, du gaz et du charbon dans les pays les moins développés. Le Canada s'est également réjoui d'assumer la présidence du groupe de travail mis sur pied par le Conseil de l'OCDE pour déterminer les moyens d'aider les pays les moins développés à utiliser leurs ressources d'énergie renouvelables. J'espère que les pays membres examineront sérieusement les options de politique définies par le rapport du groupe de travail.

J'accueille aussi favorablement la proposition de demander à l'organisation d'étudier en profondeur les flux financiers entre pays développés et en développement. L'organisation devra bien sûr faire en sorte de ne pas faire double-emploi quant au travail déjà entrepris par d'autres organismes. Comme le laissent entrevoir les documents qui nous ont été soumis, l'on devrait songer plus sérieusement à encourager les flux de capitaux non-concessionnels et en particulier de capitaux privés. Ceux-ci constituent et doivent continuer d'être l'élément principal dans l'ensemble des ressources financières attribuées aux pays en développement. Par ailleurs, l'aide accordée à des conditions concessionnelles est essentielle pour les pays les plus pauvres. Le programme canadien d'aide au développement, de plus d'un milliard de dollars par an, est principalement axé sur les pays les plus pauvres. Quant aux pays les moins développés, notre aide est entièrement accordée sous forme de dons. Nous nous efforçons également d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre programme tout en lui conservant son caractère hautement concessionnel.

Les documents que nous avons sous les yeux évoquent la nécessité dans les pays développés de maintenir le soutien du public en faveur d'une coopération efficace au bénéfice des pays en développement.

Ceci pose un défi dont je suis profondément consciente. Qu'il s'agisse de programmes modestes ou d'envergure, de l'aide ou des échanges, la coopération avec les pays en développement doit être appuyée par l'opinion publique de nos pays respectifs.